



65, rue Lessard  
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0  
Téléphone : 450 886-3867

## AVIS PUBLIC

### **ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 589-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 589 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 1 057 614 \$**

**AVIS** est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 5 avril 2023, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le Règlement numéro 589-1 modifiant le règlement numéro 589 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 057 614 \$.

Tel que requis par la Loi, ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 18 mai 2023.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation sur notre site Internet au [www.municipalitestjeandematha.qc.ca](http://www.municipalitestjeandematha.qc.ca) ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 29<sup>e</sup> jour du mois de mai 2023.

---

Philippe Morin  
Directeur général et greffier-trésorier